



Service Communication

Saint-Martin, le 15 mars 2020

Communiqué de presse

Message solennel de Madame la Ministre des Outre-Mer

Mes chers compatriotes,

Comme vous le savez la France est frappée de plein fouet par la pandémie de Coronavirus. Le Président de la République a pris jeudi des mesures fortes qui ont été complétées hier soir par le Premier Ministre.

Il nous faut tout faire pour freiner la propagation de ce virus.

Et pour cela, il s'agit d'abord d'être solidaires en respectant les gestes barrières. Ces gestes sont essentiels, ils sont simples, respectons-les.

J'insiste sur ce point, j'en appelle à votre citoyenneté.

Je sais qu'il est difficile de renoncer à certaines habitudes, mais c'est pourtant essentiel.

Nos territoires d'outre-mer ne sont pas épargnés par cette pandémie qui s'ajoute à l'épidémie de dengue pour certains.

Aussi, après avoir réuni cette après-midi les préfets des DROM, de Saint Barthélemy, de Saint Martin, et de Saint Pierre et Miquelon, j'ai décidé, en accord avec le Premier Ministre, que les mesures qu'il a annoncées hier s'appliqueraient toutes à compter de ce soir dans ces territoires.

Ainsi, les lieux recevant du public non indispensables à la vie du pays seront fermés jusqu'à nouvel ordre. Tous les services essentiels à la vie de nos concitoyens resteront ouverts, mais je vous demande, dans la mesure du possible de limiter vos déplacements au strict nécessaire.

J'ai une pensée pour tous les enfants, qui dès demain resteront chez eux. Je rappelle que ce ne sont pas des vacances et qu'en lien avec le rectorat, les chefs d'établissement et les professeurs organiseront une continuité éducative.

Contact communication

alain.rioual@saint-barth-saint-martin.gouv.fr

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



<http://www.saint-barth-saint-martin.pref.gouv.fr/>

<https://www.facebook.com/Préfecture-de-Saint-Barthélemy-et-de-Saint-Martin-730216490425805>



Je sais l'effort qu'il vous est demandé, j'en mesure les sacrifices. Mais il nous apparaît que la meilleure façon de freiner l'épidémie est de garder une certaine distance entre chacun de nous.

Le premier Ministre a été clair, ce que nous devons faire en ce moment, c'est tout simplement d'éviter au maximum de se rassembler, de limiter les réunions amicales et familiales, de n'utiliser les transports en commun que pour aller au travail et seulement si la présence physique au travail est indispensable, de ne sortir de chez soi que pour faire ses courses essentielles et de faire un peu d'exercice. Je vous demande aussi d'avoir une attention particulière pour les personnes fragiles et notamment pour nos anciens. Il faut les protéger.

Je demande aux entreprises et aux administrations de développer massivement le télétravail pour permettre à un maximum de gens de rester à leur domicile, et ce dès lundi.

J'ai demandé aux préfets, en lien avec les Agences de Santé et les élus des territoires, de prendre toutes les initiatives utiles pour adapter ces mesures aux réalités de nos territoires et de mettre en place les mesures complémentaires utiles à votre vie quotidienne.

Mes chers compatriotes, l'implication de tous pour le respect strict de ces mesures permettra de limiter la diffusion du virus et le développement de l'épidémie.

Rappel des gestes barrière :

- se laver les mains régulièrement
- tousser et éternuer dans son coude
- utiliser des mouchoirs à usage unique
- saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades
 - appeler le 15 si symptômes et rester chez soi
 - porter un masque si l'on est malade

Contact communication

alain.rioual@saint-barth-saint-martin.gouv.fr

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



<http://www.saint-barth-saint-martin.pref.gouv.fr/>

<https://www.facebook.com/Préfecture-de-Saint-Barthélemy-et-de-Saint-Martin-730216490425805>
